ENVIRONNEMENT

Droit de l'environnement pour non-juristes : situer, appliquer et sécuriser

Les professionnels techniques reçoivent des textes environnementaux sans savoir lequel prime, ce qui est une obligation et ce qui relève de la recommandation. Ils appliquent alors par excès de prudence ou passent à côté d'une obligation, et découvrent l'écart au moment du contrôle ou de la question d'un client. Trois jours pour acquérir des repères juridiques utilisables sans être juriste : organisation des textes, principaux régimes applicables aux activités, responsabilités encourues et méthode de veille. La formation donne les clés de lecture générales et ne traite pas en détail une procédure particulière.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
3 jours — 21 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 2 065 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables et animateurs environnement techniciens QHSE responsables de site acheteurs et chefs de projet confrontés à des exigences environnementales.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer une exigence environnementale dans la hiérarchie des textes applicables
- Identifier les principaux régimes susceptibles de concerner une activité
- Distinguer obligation de moyens obligation de résultat et bonne pratique
- Repérer les responsabilités encourues par l'entreprise et par ses dirigeants
- Organiser une veille réglementaire proportionnée et traçable

03 Programme détaillé

M1 Se repérer dans les textes

- Savoir qui décide quoi et ce qui prime
- Architecture du droit de l'environnement et sources applicables
- Rôle respectif de l'État des collectivités et des autorités locales
- Portée d'une circulaire d'un guide et d'une norme volontaire
- Lecture d'un texte et repérage de ce qui est opposable
- Atelier : Les participants situent une série d'exigences reçues dans l'entreprise selon leur valeur juridique.

M2 Régimes applicables aux activités
- Identifier ce qui encadre son propre fonctionnement
- Installations soumises à encadrement administratif
- Régimes applicables aux prélèvements et aux rejets
- Encadrement des déchets et responsabilité du producteur
- Protection des milieux et des espaces naturels
- Encadrement des produits et substances utilisés
- Cas pratique : Identification des régimes concernant une activité industrielle décrite par le formateur.

M3 Obligations au quotidien
- Traduire les textes en actions vérifiables
- Autorisations déclarations et enregistrements
- Obligations de surveillance et de déclaration périodique
- Documents et registres à tenir
- Information des salariés et des tiers
- Gestion des écarts constatés en interne
- Atelier : Transformation d'un extrait de texte en liste d'actions avec responsable et fréquence.

M4 Responsabilités et sanctions
- Savoir qui répond de quoi et dans quelles conditions
- Responsabilité de l'exploitant et de la personne morale
- Responsabilité des dirigeants et mécanisme de délégation
- Suites administratives et pouvoirs de l'inspection
- Réparation des atteintes causées à l'environnement
- Assurances et limites de couverture
- Cas pratique : Analyse d'une situation d'écart pour identifier les responsabilités engagées et les suites possibles.

M5 Organiser la veille
- Suivre les évolutions sans y passer ses journées
- Définition du périmètre de veille selon les activités
- Sources fiables et fréquence de consultation
- Analyse de l'applicabilité et décision de mise en conformité
- Traçabilité de la veille et preuve de son existence
- Diffusion aux personnes concernées
- Atelier : Construction de la trame de veille de chaque participant avec périmètre sources et responsables.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 2 065 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr